

Affaire suivie par : Fabrice BEAULIEU
Direction De L'Ingénierie, De L'Aménagement
Et De La Mobilité
Ligne directe ou poste : 04 43 76 23 61

Clermont-Ferrand, le

13 FEV. 2024

Monsieur JACK

Objet : Ville à 30 - Radars pédagogiques
N/Réf. : Départ Ordinaire 2023 : 8118

Monsieur,

Comme suite à votre requête, j'ai le plaisir de vous communiquer l'ensemble des données en notre possession, mesurées par nos dispositifs dits "radars pédagogiques".

Ces données sont disponibles sur notre site internet « opendata.clermont-ferrand.fr », dans l'onglet « Mobilités et Transports », rubrique « Radars pédagogiques – Ville de Clermont-Ferrand » et sont téléchargeables au format de votre choix. Ce lien vous permettra également de suivre les mises à jour que nos services feront au cours de l'année.

Toutefois, ces informations doivent être considérées comme des données retravaillées puisqu'elles permettent de faire ressortir la V85 pour chacun de nos radars.

Ensuite, elles ne peuvent, scientifiquement, pas être extrapolées à l'échelle de l'ensemble du territoire communal. En effet, les dispositifs de mesure ne sont pas répartis avec un objectif statistique, mais pour répondre à un contexte précis, appelant souvent un contrôle prolongé des comportements. Les radars pédagogiques sont souvent positionnés suite à la demande de riverains, ou de certains usagers de l'espace public, sur un lieu précis, après qu'il ait été observé des vitesses excessives, selon eux. Autrement dit, ils sont toujours positionnés sur des sites « réputés » problématiques. La probabilité qu'ils détectent des comportements inadaptés est, dès lors, probablement plus élevée que dans une distribution statistique sur le territoire.

Dans l'espoir d'avoir répondu à vos attentes, je vous prie, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'Adjoint en charge de la Circulation,



Cyril CINEUX